Objectif 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Cible 10.b: Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux

Indicateur 10.b.1: Montant total des ressources allouées au développement, par pays bénéficiaire et donateur et type d'apport (aide publique au développement, investissement étranger direct et autres)

Information institutionnelle

Organisation(s):

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Processus de collecte :

Un déclarant statistique est responsable de la collecte des statistiques du CAD dans chaque pays/organisme fournisseur. Ce déclarant se trouve généralement dans l'organisme d'aide national, le ministère des affaires étrangères ou des finances, etc.

Références

URL:

www.oecd.org/dac/stats

Références:

Voir tous les liens ici : http://www.oecd.org/dac/stats/methodology.htm

Page: 1 of 1